DELIBERATION N° 15 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS
Rapporteur : Mme RAVON

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – I – 1° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter deux agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité lié à la période de rentrée scolaire ;

Par conséquent, il est nécessaire de prévoir la création de deux emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, dans le grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C, pour une durée hebdomadaire de service exceptionnelle de 40 heures pour une durée limitée.

Ces emplois non permanents seront occupés par des agents contractuels recrutés par voie de contrat à durée déterminée allant du 26 août 2019 au 06 septembre 2019 inclus, avec la possibilité en cas de besoin d'une prolongation jusqu'au 13 septembre 2019 inclus, pour assurer les fonctions "d'agent d'information municipal".

La rémunération de ces agents sera calculée par référence à l'indice brut 348 correspondant au 1er échelon du grade de recrutement.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- de créer les emplois susvisés, comme énoncé ci-dessus ;

- d'habiliter Monsieur le Maire ou son représentant à signer les contrats ainsi que tout document nécessaire ;
- de modifier le tableau des emplois en ce sens.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget supplémentaire 2019.

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes ayant participé aux dernières manifestations :
- Sauvons nos Coteaux pour l'organisation de la Fête des Coteaux ;
- le Bureau Municipal des Sports pour "Je me bouge, je m'inscris" ;
- la Médiathèque pour la rencontre-dédicace avec Jérôme ATTAL dans le cadre du livre sur le Place ;
- les élus et le Conseil Municipal des Enfants pour leur participation samedi et dimanche à "Jardins de ville, Jardins de vie" à Jarville au Parc de Montaigu.